



Bilan de concertation des révisions 1 et 2 et modifications 4 et 5 du PLU

Je soussigné Franck LETOUX, Maire de la commune de Royères atteste que les modalités de concertation définies dans les délibérations de prescription des révisions 1 et 2 et des modifications 4 et 5 ont bien été respectées.

La population, les personnes publiques associées et d'autres personnes concernées ont été concertées sur les études, sur l'ensemble de la durée du projet.

Un cahier de remarques a été mis à disposition du public à cet effet à la mairie. Aucune observation n'a été consigné sur le cahier.

Le Maire,

Franck LETOUX

